



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE :

Nos conditions générales de vente s'appliquent pour toutes réservations, sans exception, d'une location ou emplacement nu au sein du Camping l'Orée de l'Océan situé 4 rue du Capitaine de Mazenod, 85220 LANDEVIEILLE, sur notre site internet <https://www.camping-oreedelocean.com/> ou par téléphone au 02 51 22 96 36 (prix d'un appel local selon opérateur), courrier postal ou électronique (emails). Nous demandons que le client lise en détail nos Conditions Générales de Vente ci-après. En validant sa réservation le client s'engage au respect et à la complète adhésion de nos Conditions Générales de Vente. Le Camping l'Orée de l'Océan se réserve le droit de les modifier à tout moment. Dans tous les cas, la version applicable au client sera celle qu'il aura reçue lors de sa réservation. Les informations principales de nos services ainsi que ces conditions générales de vente sont indiquées sur notre site internet : <https://www.camping-oreedelocean.com/>, il est de la responsabilité du client seul de choisir et de réserver un de nos services.

### 1. LA RÉSERVATION

La réservation devient effective dès réception du règlement de l'acompte ou dès qu'un accord est convenu avec le camping pour un règlement suivi d'une confirmation par email de notre part. Toute réservation doit être accompagnée du contrat de réservation à remplir en ligne sur notre site Internet : [Contrat de réservation](#), ou par papier à renvoyer à notre adresse Camping Orée de l'Océan – 4 rue du Capitaine de Mazenod – 85220 LANDEVIEILLE.

La demande de réservation doit être accompagnée d'un acompte d'un montant de 30% du coût de location + les frais de gestion, non remboursable + la garantie annulation facultative, non remboursable. Le solde du séjour doit être payé au plus tard 30 jours avant la date du début du séjour au camping. L'acompte sera déduit du solde du séjour. Le solde du séjour reste dû en totalité au camping en cas d'annulation du séjour.

Pour toutes réservations moins de 30 jours avant l'arrivée et pour les courts séjours (1 à 5 nuits) : l'intégralité du montant du séjour sera exigée.

Les tarifs appliqués sont fermes et correspondent à ceux en vigueur à la date de signature du contrat.

La réservation est nominative et personnelle, il est interdit de sous-louer ou de céder la réservation à un tiers. Le signataire du contrat de réservation doit être majeur, il sera alors responsable du matériel confié. Le Camping l'Orée de l'Océan considère que toute(s) réservation(s) de 3 hébergements ou plus et/ou de 12 personnes ou plus effectuée(s) par la même personne physique ou des personnes physiques différentes mais se connaissant et voyageant ensemble pour les mêmes motivations, aux mêmes dates et sur un même camping est un groupe. Toute demande de réservation groupe devra être adressée par mail à l'adresse [contact@oreeocean.fr](mailto:contact@oreeocean.fr) ou par téléphone au 02 51 22 96 36 (prix d'un appel local selon opérateur) en précisant qu'il s'agit d'une demande de réservation groupe. Le camping se réserve le droit d'étudier la demande avant de l'accepter ou de la refuser. Pour des raisons de sécurité (piscine, évacuation du camping en cas d'alerte...) et de santé (hospitalisation...), les mineurs non accompagnés de leurs représentants légaux, au sens de l'article 389 du Code civil, ne sont pas admis. En outre, le camping n'est pas habilité, au sens du décret 2002-883 du 3 mai 2002 à assurer des séjours collectifs ou individuels hors du domicile familial de mineurs de moins de 18 ans, non accompagnés de l'un de leurs représentants légaux. Quant aux mineurs accompagnés de leurs représentants légaux, ils sont placés sous la seule responsabilité de ces derniers et ne doivent en aucun cas être laissés sans surveillance dans l'enceinte du camping (parc aquatique compris). Le nettoyage de la location est à la charge du locataire. La décision d'accepter la réservation dépend du camping uniquement, cet accord peut être annulé à tout moment en cas de non-respect du règlement intérieur du camping. Et sans aucun remboursement possible.

**Clauses spécifiques liées à la réservation en ligne sur le site internet <https://www.camping-oreedelocean.com/> :** Toute demande de commande passée sur le site internet constitue la formation d'un contrat conclu à distance, et implique nécessairement l'acceptation, sans restriction ni réserve des présentes conditions.

**Utilisation du site :** Le client garantit à la société Camping l'Orée de l'Océan qu'il est majeur, juridiquement capable et dispose des autorisations éventuellement nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi par lui lors de la validation de sa commande. L'accès et l'utilisation de ce site sont autorisés dans le seul but de réserver des séjours auprès du Camping l'Orée de l'Océan. Le client accepte d'utiliser ce site d'une manière responsable, en totale conformité avec ces Conditions Générales de Vente ainsi qu'avec les lois et règles locales, y compris les règles d'import-export. Sans exception, aucune partie du contenu du site ne peut être utilisée en tant que marque de fabrique ou de service, dans un but d'utilisation pornographique, illégale, diffamatoire, afin d'atteindre à la vie privée ou publique de quiconque, ni pour enfreindre tout droit de propriété intellectuelle, de nom, de marque ou de service déposés, ou encore d'autres droits de propriété intellectuelle d'une

quelconque personne ou entité. Il accepte également de ne pas utiliser ce site pour développer des produits ou des services qui seraient offensifs, illégaux, harcelants, calomnieux, menaçants, nocifs, obscènes, malveillants ou autrement répréhensibles. Le camping peut mettre un terme aux services donnés au client qui serait surpris en train d'utiliser les services à des fins indésirables ou illégales. Aucun téléchargement, rétention, modification, publication ou distribution d'une quelconque partie du contenu du site n'est autorisé ou permis. Le client est personnellement responsable de l'utilisation qu'il fait du contenu du site. Il accepte de n'inclure dans le contenu de ce site aucun texte, image, dessin, marque de fabrique ou de service, ni aucun travail dont les droits de propriété intellectuelle appartiennent à un tiers quelconque sans avoir obtenu préalablement les autorisations appropriées des propriétaires. En passant une réservation sur ce site, le client garantit avoir tout droit, permission et autorité nécessaires pour passer la commande. Il accepte également d'être personnellement responsable de toutes les réservations passées. Les réservations concernées par le présent chapitre sont réalisées sur le site internet <https://www.camping-oreedelocean.com/> via le site internet <https://bookingpremium.secureholiday.net/fr/12173/> de la société Ctovert. Le client qui effectue sa commande directement sur le site <https://www.camping-oreedelocean.com/>.

**Locations :** Les locatifs sont loués et assurés pour un nombre de personnes et durée de séjour déterminés au préalable. Une fois validées, ces informations sont fermes. Pour des raisons d'assurance et de sécurité il est strictement interdit de dépasser la capacité maximum de l'hébergement (selon location) ou de l'emplacement (6 personnes). **OBLIGATION DE DÉCLARER LES NOMS ET ÂGES DES PARTICIPANTS AU SÉJOUR** (enfants et bébés compris). Toute modification du nombre de personnes ou des participants doit être signalée à la réception AVANT votre arrivée et sera validée qu'après avoir reçu l'accord du camping. En cas de personnes non inscrites sur le contrat de réservation mais présentes durant le séjour un supplément de 12€/personne supplémentaire/jour sera exigé (sous réserve de ne pas dépasser la capacité maximum de l'hébergement auquel cas le camping est en droit de refuser l'accès). Toute déclaration inexacte sur le bulletin de réservation, notamment le nombre de personnes déclarées pour la durée du séjour, entraînera l'interruption immédiate du séjour et toutes les sommes versées resteront acquises au camping. Tous les mobil-homes, bungalows toilés, et autres hébergements du camping l'Orée de l'Océan sont d'un millésime postérieur à 2000.

**Emplacement nu :** Les mêmes conditions s'appliquent. Il est vivement conseillé d'indiquer les dimensions de votre tente ou caravane. Le camping ne sera pas tenu responsable des modifications de dimensions entre la date de réservation et l'arrivée sur le camping et de l'impossibilité de s'installer sur place si la taille du matériel n'a pas été renseignée.

Il appartient au client de vérifier l'exactitude de sa réservation et de signaler au camping toute erreur. En cas de modifications de la réservation, elles seront effectuées dans la limite de la disponibilité et faisabilité.

En aucun cas le locataire ne pourra s'autoriser le droit de rester au sein du camping après la fin de la période de location.

Les supports de communication sont non contractuels. Tout autre document que les présentes Conditions Générales de Vente, (notamment les catalogues, prospectus, publicités, brochures, affiches, notices) n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle. Les plans et photos des hébergements locatifs sont donnés à titre illustratif. La disposition et les caractéristiques des pièces peuvent varier d'un modèle à l'autre. Il convient de se référer au descriptif écrit de l'aménagement disponible sur la rubrique hébergement du site internet du camping afin de connaître la composition exacte de chaque type d'hébergement locatif. Pour toute question, notre équipe d'accueil est à votre disposition au 02.51.22.96.36 (prix d'un appel local selon opérateur).

Il peut advenir que certaines activités et installations proposées par le camping (directement ou par le biais de prestataires) tels que le wifi ou des éléments du parc aquatique, figurant dans le descriptif soient supprimées. Notamment pour des raisons climatiques ou en cas de force majeure, ou ne fonctionnent pas, notamment en avant et en arrière-saison. La responsabilité du camping ne saurait être engagée. Le Camping informera le client des éventuels travaux / aléas / aménagements entrepris lors du séjour.

### 2. LABELISATION VACAF

Nous sommes labellisés VACAF. En aucun cas nous ne sommes rattachées au service VACAF. Nous sommes indépendants et travaillons en partenariat avec les services VACAF. Nous nous occupons d'enregistrer et de valider l'AVF (Allocation Vacances Familiales) par l'intermédiaire d'internet et du service VACAF (en fonction des fonds disponibles). Important : Nous communiquer votre n° d'allocataire lors de la réservation

ainsi que votre code postal sans quoi votre dossier ne pourra être traité. Nous ne sommes pas responsables de votre éligibilité à l'AVF ou AVS. Il appartient au client de régler, selon l'un des modes de paiement indiqué dans l'article « Modalités de paiement », le montant du solde de son séjour au moins 30 jours avant son arrivée. A défaut de règlement dans ce délai, le camping se réserve le droit de considérer la réservation comme annulée et les termes de l'article « Conditions d'annulation » s'appliqueront. En cas d'annulation moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du montant du séjour 100% y compris la part de l'AVF ou AVS sera exigée.

### 3. PREFERENCES

Le camping ne garantit pas les demandes particulières faites lors d'une réservation (numéro d'emplacement, préférence de placement ou autre...). Lors de votre réservation, un numéro d'emplacement vous est attribué informatiquement en fonction de l'optimisation de notre planning par notre logiciel. Cependant ce numéro d'emplacement n'est pas contractuel et ne vous sera pas communiqué avant votre arrivée. L'emplacement de votre mobil home n'est définitif que le jour de votre arrivée sur le camping.

### 4. TAXE DE SEJOUR

Les taxes de séjour instituées par la Municipalité (soit 0.61€/adulte/jour) ne sont pas incluses dans nos tarifs. Elles sont perçues par personne de plus de 18 ans et par jour, sur toute la période d'ouverture du camping.

### 5. MODALITES DE PAIEMENT

**Pour le règlement de l'acompte et solde de votre séjour :** nous acceptons les paiements par Carte Bancaire, Chèques Vacances ANCV, Chèque Bancaire, Virement Bancaire et Mandat Postal. Les Chèques Bancaires à l'ordre du Camping l'Orée de l'Océan ne sont plus acceptés à moins de 30 jours avant le début du séjour ni sur place. Pour les virements bancaires, une copie du virement doit obligatoirement être transmise au camping et doit mentionner le numéro de réservation.

**Pour les règlements en plusieurs fois :** sont acceptés uniquement les règlements par chèques et prélèvements bancaires. Un accord écrit sur la durée et le montant des mensualités est établi entre le camping et le client. Tout défaut de paiement entraînera une pénalité de retard qui sera ajoutée à vos prochains prélèvements. En cas de retard de paiement et après 3 relances de la part du camping, la réservation sera annulée et la totalité du séjour sera due (y compris la part de l'AVF).

#### **Informations complémentaires sur les règlements par carte**

**bancaire :** sont acceptées les Cartes Bleues, Visa, Eurocard/Mastercard. Les cartes American Express ne sont pas acceptées. La transaction est immédiatement débitée sur la carte bancaire du Client après vérification des données de celle-ci. Conformément à l'article L.132-2 du Code Monétaire et Financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable. En communiquant les informations relatives à sa carte bancaire, que ce soit en ligne ou par téléphone, le client autorise le camping à débiter sa carte bancaire du montant de l'acompte ou de la totalité du séjour. A cette fin, le client confirme qu'il est le titulaire de la carte bancaire à débiter et que le nom figurant sur sa carte bancaire est effectivement le sien.

**Les règlements sur place :** au camping sont acceptés uniquement les règlements par carte bancaire (citées ci-dessus), espèce, chèques vacances ANCV. Les chèques ne sont pas acceptés sur place.

### 6. OFFRES PROMOTIONNELLES ET AVANTAGES « Partenaires »

Les offres promotionnelles sont soumises à certaines conditions et ne sont pas cumulables entre elles ni rétroactive sauf mention contraire. Les offres promotionnelles ne peuvent être appliqués sur une réservation déjà réglée en tout ou en partie. Lors de ces occasions, il est possible que pour un même séjour, les clients aient payé des prix différents. Les clients ayant payé le prix le plus élevé ne pourront en aucun cas bénéficier d'un remboursement de la différence entre le prix qu'ils ont payé et le prix promotionnel. Pour bénéficier d'un avantage « partenaire », le client devra justifier du bénéfice dudit avantage conformément aux dispositions prévues avec le camping. Les titulaires des avantages « partenaires » doivent impérativement être titulaires du séjour. Le camping vérifiera l'applicabilité de l'offre. En cas de fraude, le montant de la réduction sera réclamé au client.

### 7. CONDITIONS D'ANNULATION/ RETRACTATION

Nous vous recommandons fortement de souscrire l'assurance annulation pour bénéficier du remboursement des frais de séjour (selon les conditions générales de l'assurance – les frais de gestion de l'établissement et le montant de l'assurance annulation sont non remboursables). Cette assurance est facultative et représente 4% du cout du séjour (hors frais de gestion et taxe de séjour) avec un forfait minimum de 20€. Les conditions générales d'annulation complètes sont disponibles sur simple demande ou consultable en ligne sur [campez couvert](#) ou sur le site internet du camping dans la rubrique « [assurance annulation](#) ».

En cas d'annulation par le client ou de non-présentation aucun

remboursement ne sera possible par le camping puisque ce dernier a proposé l'adhésion à l'assurance annulation. En cas d'annulation plus de 30 jours avant le début du séjour, 30% du montant du séjour sera due au camping ainsi que les frais de réservations enregistrés. En cas d'annulation moins de 30 jours avant le début du séjour, la totalité du montant du séjour (**100% y compris la part de l'AVF**) sera exigée. La facture d'annulation ne sera remise au client qu'après règlement intégral des frais d'annulation (30% ou 100% selon explication ci-dessus).

**Droit de rétractation :** Le consommateur ne bénéficie pas d'un droit de rétractation conformément à l'article L. 221-28 du Code de la Consommation qui dispose que : « Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats : 12° De prestations de services d'hébergement, autres que d'hébergement résidentiel, de services de transport de biens, de locations de voitures, de restauration ou d'activités de loisirs qui doivent être fournis à une date ou à une période déterminée »

### 8. ARRIVEES/DEPARTS :

A votre arrivée au camping veuillez-vous enregistrer à l'accueil avant 19h.

**Emplacements :** les arrivées se font entre 15h30 et 19h00 et le départ avant 12h00.

**Locations :** en hors saison, les arrivées se font entre 14h30 et 19h00 et le départ entre 8h et 12h (avec ou sans rdv selon planning). En saison, les arrivées se font entre 15h30 et 19h00 et le départ entre 8h et 10h (avec ou sans rdv selon planning)

En cas d'arrivée tardive, veuillez nous prévenir avant 18h au 02 51 22 96 36 : en l'absence de message, l'emplacement devient vacant 24h après la date d'arrivée mentionnée au contrat.

Aucune arrivée ne sera acceptée après 21h. En cas d'arrivée tardive il conviendra de vous présenter dès le lendemain matin à l'accueil pour l'enregistrement, sans quoi nous ne pourrions accepter votre séjour sur le camping. Aucune réduction ni remboursement ne sera consenti dans le cas d'une arrivée retardée ou d'un départ anticipé.

### 9. ETAT DES LIEUX

A l'arrivée sur le camping l'état des lieux est réalisé par le client. Tout problème lié à l'hébergement (objet manquant, casse, propreté) doit être signalé par écrit et déposé à l'accueil dans la journée.

Pour l'état des lieux de sortie, vous avez possibilité de prendre RDV pour un contrôle ensemble (selon planning et disponibilité) ou bien d'effectuer un départ sans état des lieux, les clés devront impérativement être rendues avant 10h à l'accueil.

Après l'état des lieux du départ réalisé par le personnel du camping et sans problème constaté, le dépôt de garantie vous sera restitué.

Départ sans état des lieux : Après votre départ, les membres de notre équipe de nettoyage vérifieront le bon état général et le bon état de propreté de la location et donneront leur accord quant à la destruction de votre dépôt de garantie (chèque ou n° de carte bancaire) un email de confirmation vous sera envoyé. Votre chèque de caution pourra vous être retourné par la poste, dans ce cas-là merci de nous fournir une enveloppe timbrée.

### 10. LE DEPOT DE GARANTIE (caution)

Son montant est de 300€. Ce dépôt de garantie constitue notre assurance pour le respect de l'installation locative qui vous est confiée, l'état de propreté dans lequel vous nous rendrez le logement à votre départ, le respect de la consigne de ne pas fumer à l'intérieur des locations, le respect du règlement intérieur : nuisances sonores notamment. Ce dépôt de garantie ne constitue pas une limite de responsabilité et pourra être encaissée pour faire face aux frais de remise en état de la location au besoin. La retenue du dépôt de garantie n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. Le nettoyage de fin de séjour est à la charge du locataire : ce ménage implique de laisser propre les alèses lavables sur les lits et oreillers (ne pas déhousser), essuyer le mobilier ; secouer coussins et matelas pour enlever le sable, nettoyer micro-onde, plaques de gaz, cafetière, réfrigérateur (le dégivrer la veille de votre départ si besoin), laisser la vaisselle propre et rangée, nettoyer entièrement la salle de bain (lavabo, douche et WC), balayer et nettoyer le sol, laisser le mobilier de jardin propre et ordonné, déposer vos sacs poubelles au local prévu à cet effet, et laisser les abords du mobil home propres. A votre départ si ces consignes ne sont pas respectées, le cout du forfait ménage vous sera demandé (210€). Après votre départ, les membres de notre équipe de nettoyage vérifieront le bon état général et le bon état de propreté de la location et donneront leur accord quant à la destruction de votre dépôt de garantie (chèque ou n° de carte bancaire). Votre chèque de caution pourra vous être retourné par la poste, dans ce cas-là merci de nous fournir une enveloppe timbrée.

Insectes : Avant sa mise en location, il a été procédé au nettoyage régulier de l'hébergement locatif. Durant le séjour, ce sont les clients qui ont la charge de cet entretien. Si malgré les efforts et l'entretien régulier de l'hébergement, le locataire constate la présence d'insectes indésirables (du type araignées ou fourmis), il lui appartient, soit de faire le nécessaire, soit de prévenir le

camping afin que celui-ci fasse le nécessaire. Si malgré les efforts de l'exploitant, le problème n'est pas totalement solutionné, et cela compte tenu notamment de la configuration des lieux, l'exploitant décline toute responsabilité et il appartient au locataire de faire utilisation, le cas échéant, de certains répulsifs, par exemple pour éloigner moustiques, punaises...

#### 11. RECLAMATIONS ET DONNÉES INFORMATIQUES

Les réclamations ne seront prises en compte uniquement si elles sont datées et signées, précises et se rapportant à des faits récents.

En accord avec la RGPD et notre [politique de confidentialité](#) vous autorisez le camping à conserver vos coordonnées afin de vous transmettre des informations commerciales et dans le but de faciliter la gestion de votre réservation. Vos données sont conservées durant 3 ans. En aucun cas vos données personnelles seront transmises à des tiers, elles resteront strictement confidentielles et utilisées par le personnel du camping uniquement. En cas de refus, il suffit de nous en informer par courrier à Camping l'Orée de l'Océan, rue du Capitaine de Mazenod, 85220 Landevieille en indiquant votre nom, prénom et adresse.

**MEDIATION de la consommation** : Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : MEDICYS Saisine par internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) Saisine par mail : [contact@medicys.fr](mailto:contact@medicys.fr) Saisine par voie postale : 73 Boulevard de Clichy 75009 PARIS Tél : 01 49 70 15 93

#### 12. DROIT A L'IMAGE

Vous autorisez sans contrepartie le camping Orée de l'Océan à utiliser photos et vidéos de vous et de tous les participants à ce séjour, pour des besoins publicitaires du camping (brochure, internet...), sans limitation de durée. Dans le cas contraire, merci de remplir l'attestation suivant :

Je soussigné (e)....., n'autorise pas le camping, à faire reproduire, publier, éditer ou représenter mon image et celle de tous les participants apparaissent à ce contrat, pour ses besoins publicitaires.  
Signature :

#### 13. RESPONSABILITÉ

La responsabilité du camping L'OREE DE L'OCEAN ne pourra être engagée en cas

de :

- > vol, perte ou dommage de quelque nature que ce soit, pendant ou à la suite d'un séjour
- > incendie, intempéries ou autres incidents relevant de la responsabilité civile des campeurs
- > panne ou mise hors service des équipements techniques, panne ou fermeture des installations
- > dommages causés ou subis par les véhicules des résidents et circulant dans l'enceinte du camping.

Le locataire est tenu de couvrir sa responsabilité civile par une assurance, une attestation pourra être demandée à l'arrivée. Il vous est rappelé que la baignade dans la piscine du camping reste sous l'entière responsabilité des parents ou des tuteurs. En cas de litige, le tribunal compétent sera celui des Sables d'Olonne.

Bien que le Camping fasse son meilleur effort pour maintenir un service opérationnel, il ne peut offrir aucune garantie quant à la continuité de l'accès à son site internet et décline par conséquent toute responsabilité pour tous dommages directs et/ou indirects provoqués à raison de l'impossibilité d'y accéder en tout ou partie ou qui pourront naître de l'utilisation du service par un internaute. En aucun cas le camping ne pourra être tenu responsable d'un dommage qui résulterait d'une perte de données, et de ce que le camping ait été informée d'un quelconque risque concernant l'utilisation ou le fonctionnement du site, ou encore de l'impossibilité de fournir les séjours que le client commande auprès du camping, incluant sans limitation, des dommages provenant d'erreur, d'omission, de virus, de retard ou d'interruption de service. De la même manière, le camping ne peut être responsable pénalement ou civilement des conséquences résultant d'une utilisation inappropriée ou non autorisée du site internet ou de son contenu de la part des utilisateurs ou de tout autre tiers.

Le camping ne pourra être tenu responsable, du fait de la communication par tout tiers, de photographies dont ils ont déclaré avoir les droits, d'informations fausses, trompeuses ou erronées qui seraient mentionnées dans leurs catalogues ou sur leurs sites internet concernant le camping, et notamment les photos de présentation, les qualificatifs, les activités, les loisirs, les services et les dates de fonctionnement.

Le camping ne saurait être tenu pour responsable de l'inexécution ou de

la mauvaise exécution du contrat conclu, en cas de faute du client, en cas de force majeure ou encore au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers étranger à la fourniture des prestations prévues au contrat. En tout état de cause, dans l'hypothèse où le camping serait reconnu responsable pour quelque cause que ce soit, tout dédommagement éventuel se limiterait au montant du séjour.

#### 14. VIE INTERIEURE :

Le port du bracelet est obligatoire

**Piscines** : Non surveillées, les enfants restent sous la surveillance de leurs parents. En raison des règles d'hygiène strictes imposées par l'ARS, les shorts de bain, sous-vêtements, combinaisons et vêtements longs ne sont pas autorisés dans les bassins. Pour les hommes, uniquement les slips de bain et boxers de bain sont autorisés et pour les femmes, uniquement les maillots de bain une pièce ou deux pièces sont autorisés. Pour respecter cet endroit et la qualité de l'eau, il est interdit d'y pénétrer avec des chaussures, de la nourriture, des ballons, des matelas pneumatiques, des radios et des cigarettes.

**Aires de jeux enfants** : Les enfants sont sous la responsabilité et la surveillance de leurs parents. Les aires de jeux et terrain multisports sont fermés de 22h à 9h du matin.

**Télévision** : le camping n'est pas responsable de la perturbation sur la réception des chaînes de télévision.

**Animaux** : Votre animal domestique (moins de 10kg / 1 animal par emplacement ou hébergement) est accepté tenu en laisse en permanence, jamais seul ni dans le locatif, ni sur l'emplacement et sur présentation du carnet de vaccination à jour. L'identification est obligatoire. Sont strictement interdits les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie. Les besoins doivent être faits en dehors du camping et les accidents devront être ramassés. Pour des raisons évidentes d'hygiène, ils ne sont pas admis dans les chambres des locatifs, la salle d'animation et l'espace aquatique.

**Propreté** : Toute l'équipe restant vigilante en matière d'hygiène pour votre bien être ainsi que l'esthétisme du camping et de ses équipements : veuillez respecter la propreté, l'hygiène et l'aspect du camp. Les parents doivent garder leurs enfants sous leur surveillance, les accompagner et les aider aux toilettes, aux douches et éviter qu'ils jouent dans les blocs sanitaires. Les enfants ne doivent jamais être seuls, en particulier aux piscines, aux sanitaires et aux aires de jeux. Les mégots de cigarettes ne doivent pas être jetés sur le sol mais dans les bacs prévus à cet effet. Nous vous demandons d'être autonome en eau. Il est de votre devoir de garder les locaux communs propres.

**Poubelles** : Déposez vos sacs poubelles dans le local à l'entrée du camping. Soyez vigilants sur le tri sélectif, déposez vos bouteilles de verres, emballages et revues dans les containers prévus à cet effet.

**Sécurité** : Seuls les barbecues au gaz sont acceptés. Possibilité de location de barbecue à gaz à la réception. (Barbecue charbon et électrique interdit).

**Silence** : Le silence doit être total entre minuit et 7h. La circulation des véhicules est limitée à 10 km/h et est interdite dans le camping entre 23h30 et 8h (les barrières d'accès sont fermées entre ces horaires). En juillet et août, le camping est surveillé la nuit. Un système de vidéo surveillance est installé à l'entrée du camping et dans le camping. En cas de bruit ou nuisance, les responsables seront expulsés sans remboursement.

**Visiteurs** : Ils sont les bienvenus sous la responsabilité de leurs hôtes, ils sont priés de se présenter à l'accueil et d'acquiescer, si nécessaire, la redevance prévue et de porter un bracelet visiteur. Dans tous les cas, leurs véhicules devront stationner à l'extérieur du camping

**Voiture électrique** : Il n'est pas possible de recharger votre voiture électrique sur votre emplacement ni dans l'enceinte du camping, aucun équipement n'étant prévu à cet effet.

#### 15. LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR :

Chaque locataire s'engage à lire et à respecter le règlement intérieur qui est affiché à l'entrée du camping. Le présent règlement a été établi, sous l'égide du Ministère du Tourisme, avec le partenariat de la Direction de la Concurrence et la Répression des Fraudes, de la FFCC, représentant les usagers, et de la FNHPA, représentant la profession.

##### 1. Conditions d'admission et de séjour

Pour être admis à pénétrer, à s'installer ou séjourner sur un terrain de camping, il faut y avoir été autorisé par le gestionnaire ou son représentant. Ce dernier a pour obligation de veiller à la bonne tenue et au bon ordre du terrain de camping ainsi qu'au respect de l'application du présent règlement intérieur.

Le fait de séjourner sur le terrain de camping implique l'acceptation des dispositions du présent règlement et l'engagement de s'y conformer.

Nul ne peut y élire domicile.

## 2. Formalités de police

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront admis qu'avec une

autorisation écrite de ceux-ci.

En application de l'article R. 611-35 du code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, le gestionnaire est tenu de faire remplir et signer par le client de nationalité étrangère, dès son arrivée, une fiche individuelle de police. Elle doit mentionner notamment :

1° Le nom et les prénoms ;

2° La date et le lieu de naissance ; 3° La nationalité ;

4° Le domicile habituel.

Les enfants âgés de moins de 15 ans peuvent figurer sur la fiche de l'un des

parents.

## 3. Installation

L'hébergement de plein air et le matériel y afférent doivent être installés à l'emplacement indiqué conformément aux directives données par le gestionnaire ou son représentant.

## 4. Bureau d'accueil

Ouvert de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 19h00 en saison. Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h30 à 19h00 en hors saison.

On trouvera au bureau d'accueil tous les renseignements sur les services du terrain de camping, les informations sur les possibilités de ravitaillement, les installations sportives, les richesses touristiques des environs et diverses adresses qui peuvent s'avérer utiles. Un système de collecte et de traitement des réclamations est tenu à la disposition des clients.

## 5. Affichage

Le présent règlement intérieur est affiché à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil. Il est remis à chaque client qui le demande. Pour les terrains de camping classés, la catégorie de classement avec la mention tourisme ou loisirs et le nombre d'emplacements tourisme ou loisirs sont affichés.

Les prix des différentes prestations sont communiqués aux clients dans les conditions fixées par arrêté du ministre chargé de la consommation et consultables à l'accueil.

## 6. Modalités de départ

Les clients sont invités à prévenir le bureau d'accueil de leur départ dès la veille de celui-ci. Les clients ayant l'intention de partir avant l'heure d'ouverture du bureau d'accueil doivent effectuer la veille le paiement de leur séjour.

## 7. Bruit et silence

Les clients sont priés d'éviter tous bruits et discussions qui pourraient gêner leurs voisins.

Les appareils sonores doivent être réglés en conséquence. Les fermetures de portières et de coffres doivent être aussi discrètes que possible.

Les chiens et autres animaux ne doivent jamais être laissés en liberté. Ils ne doivent pas être laissés au terrain de camping, même enfermés, en l'absence de leurs maîtres, qui en sont civilement responsables.

Le gestionnaire assure la tranquillité de ses clients en fixant des horaires pendant lesquels le silence doit être total.

## 8. Visiteurs

Après avoir été autorisés par le gestionnaire ou son représentant, les visiteurs peuvent être admis dans le terrain de camping sous la responsabilité des campeurs qui les reçoivent.

Le client peut recevoir un ou des visiteurs à l'accueil. Les prestations et installations des terrains de camping sont accessibles aux visiteurs. Toutefois, l'utilisation de ces équipements peut être payante selon un tarif qui doit faire l'objet d'un affichage à l'entrée du terrain de camping et au bureau d'accueil.

Les voitures des visiteurs sont interdites dans le terrain de camping.

## 9. Circulation et stationnement des véhicules

A l'intérieur du terrain de camping, les véhicules doivent rouler à une vitesse limitée.

La circulation est autorisée de 8H à 23H. Ne peuvent circuler dans le terrain de camping que les véhicules qui appartiennent aux campeurs y séjournant. Le stationnement est strictement interdit sur les emplacements habituellement occupés par les hébergements sauf si une place de stationnement a été prévue à cet effet. Le stationnement ne doit pas entraver la circulation ni empêcher l'installation de nouveaux arrivants.

## 10. Tenue et aspect des installations

Chacun est tenu de s'abstenir de toute action qui pourrait nuire à la propreté, à l'hygiène et à l'aspect du terrain de camping et de ses installations, notamment sanitaires. Il est interdit de jeter des eaux usées sur le sol ou dans les caniveaux. Les clients doivent vider les eaux usées dans les installations prévues à cet effet. Les ordures ménagères, les déchets de toute nature, les papiers, doivent être déposés dans les poubelles. Le lavage est strictement interdit en dehors des bacs prévus à cet usage. L'étendage du linge se fera, le cas échéant, au séchoir commun. Cependant, il est toléré jusqu'à 10 heures à proximité des hébergements, à la condition qu'il soit discret et ne gêne pas les voisins. Il ne devra jamais être fait à partir des arbres. Les plantations et les décorations florales doivent être respectées. Il est interdit de planter des clous dans les arbres, de couper des branches, de faire des plantations. Il n'est pas permis de délimiter l'emplacement d'une installation par des moyens personnels, ni de creuser le sol. Toute réparation de dégradation commise à la végétation, aux clôtures, au terrain ou aux installations du terrain de camping sera à la charge de son auteur. L'emplacement qui aura été utilisé durant le séjour devra être maintenu dans l'état dans lequel le campeur l'a trouvé à son entrée dans les lieux.

## 11. Sécurité

a) Incendie. Les feux ouverts (bois, charbon, etc.) sont rigoureusement interdits. Les réchauds doivent être maintenus en bon état de fonctionnement et ne pas être utilisés dans des conditions dangereuses.

En cas d'incendie, aviser immédiatement la direction. Les extincteurs sont utilisables en cas de nécessité.

Une trousse de secours de première urgence se trouve au bureau d'accueil.

b) Vol.

La direction est responsable des objets déposés au bureau et a une obligation générale de surveillance du terrain de camping. Le campeur garde la responsabilité de sa propre installation et doit signaler au responsable la présence de toute personne suspecte. Les clients sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel.

c) Bracelet

Depuis plusieurs années nous constatons une affluence grandissante de personnes extérieures au camping venant profiter gratuitement et à votre détriment de nos installations. Le port du bracelet est obligatoire afin de contrôler, limiter les accès à toute personne extérieure et également optimiser la sécurité de vos enfants.

## 12. Jeux

Aucun jeu violent ou gênant ne peut être organisé à proximité des installations. La salle de réunion ne peut être utilisée pour les jeux mouvementés.

Les enfants doivent toujours être sous la surveillance de leurs parents.

## 13. Animaux

À l'entrée dans l'établissement, la carte de tatouage et le certificat de vaccination antirabique des chiens et des chats, qui devront être porteurs d'un collier, seront obligatoirement présentés. Conformément à l'article 211.1 du code rural, et aux décrets et arrêtés ministériels d'application, les chiens de 1ère catégorie et 2ème catégorie sont interdits. Les chiens et autres animaux ne doivent pas être laissés en liberté, ni même enfermés dans un hébergement ou sur un emplacement du terrain de camping, en l'absence de leurs maîtres qui en sont responsables.

## 14. Infraction au règlement intérieur

Dans le cas où un résidant perturberait le séjour des autres usagers ou ne respecterait pas les dispositions du présent règlement intérieur la direction du camping se réserve le droit de mettre un terme immédiat à tout séjour, sans indemnité ni compensation. En cas d'infraction pénale, le gestionnaire pourra faire appel aux forces de l'ordre.

## Médiation de la consommation :

Conformément aux dispositions de l'article L 612-1 du code de la consommation, tout client du terrain de camping a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable d'un litige qui l'opposerait à l'exploitant du terrain. Les coordonnées du médiateur de la consommation que le client peut saisir, sont les suivantes : MEDICYS Saisine par internet en remplissant le formulaire prévu à cet effet : [www.medicys.fr](http://www.medicys.fr) Saisine par mail : [contact@medicys.fr](mailto:contact@medicys.fr) Saisine par voie postale : 73 boulevard de Clichy 75009 PARIS  
-Téléphone : 01 49 70 15 93

Chers clients, ces précisions étaient nécessaires afin d'éviter toute équivoque. Nous vous remercions pour votre confiance et souhaitons que vos prochaines vacances deviennent un agréable souvenir.

À bientôt

*Camping l'Orée de l'Océan\*\*\*\**

*Décision de classement du 25 Juillet 2017 - N°C85-019768-001*

*Classé 4 étoiles "Tourisme" - 240 emplacements - 186 emplacements  
"confort caravane" et "grand confort caravane" et 54 emplacements -*

*N°SIRET : 550169005100013 - RCS La Roche-sur-Yon*

*Mise à jour du 2 Février 2021*